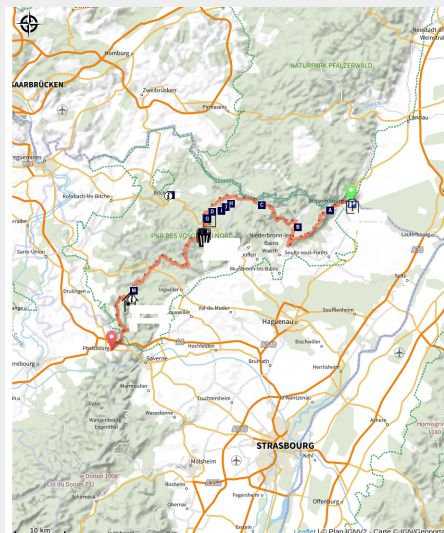


GR® 532 - variante à la Traversée du Massif des Vosges

Alsace Verte



Château de Lichtenberg (A. Dorschner)



Une alternative au GR53, Traversée du Massif des Vosges, pour notamment découvrir le secteur de la Réserve naturelle nationale des rochers et tourbières du pays de Bitche.

Ce parcours arpente la forêt gréseuse des Vosges du Nord pour découvrir son héritage des charbonniers au souffleur de verre en passant par les nombreux et magnifiques étangs et rochers du Pays de Bitche. Ici l'ambiance est intimiste et forestière mais promet des miroirs d'eau, d'imposants rochers et de belles pépites paysagères.

Infos pratiques

Pratique : Traversée du massif des Vosges

Durée : 6 jours

Longueur : 112.9 km

Dénivelé positif : 2941 m

Difficulté : Facile

Type : Traversée

Thèmes : Château église abbaye, Étang, Géologie, Histoire & patrimoine, Ouvrage de guerre

Itinéraire

Départ : Wissembourg

Arrivée : Phalsbourg

Balisage :  GR®

Communes : 1. Wissembourg

2. Climbach

3. Cleebourg

4. Lampertsloch

5. Soultz-sous-Forêts

6. Preuschoorf

7. Gœrsdorf

8. Lembach

9. Niedersteinbach

10. Obersteinbach

11. Sturzelbronn

12. Éguelshardt

13. Philippsbourg

14. Baerenthal

15. Reipertswiller

16. Lichtenberg

17. Wimmenau

18. Wingen-sur-Moder

19. Zittersheim

20. Erckartswiller

21. La Petite-Pierre

22. Lohr

23. Schoenbourg

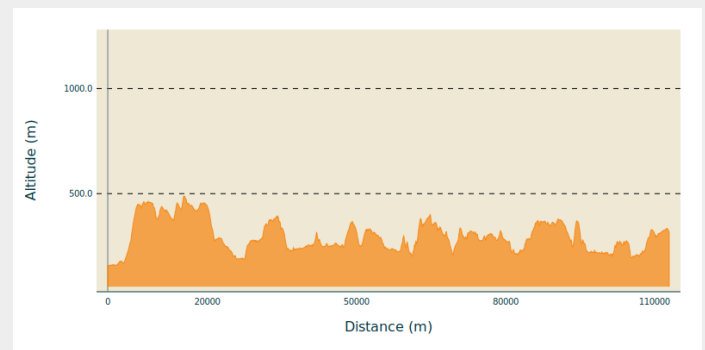
24. Eschbourg

25. Eckartswiller

26. Phalsbourg

27. Danne-et-Quatre-Vents

Profil altimétrique



Altitude min 157 m Altitude max 488 m

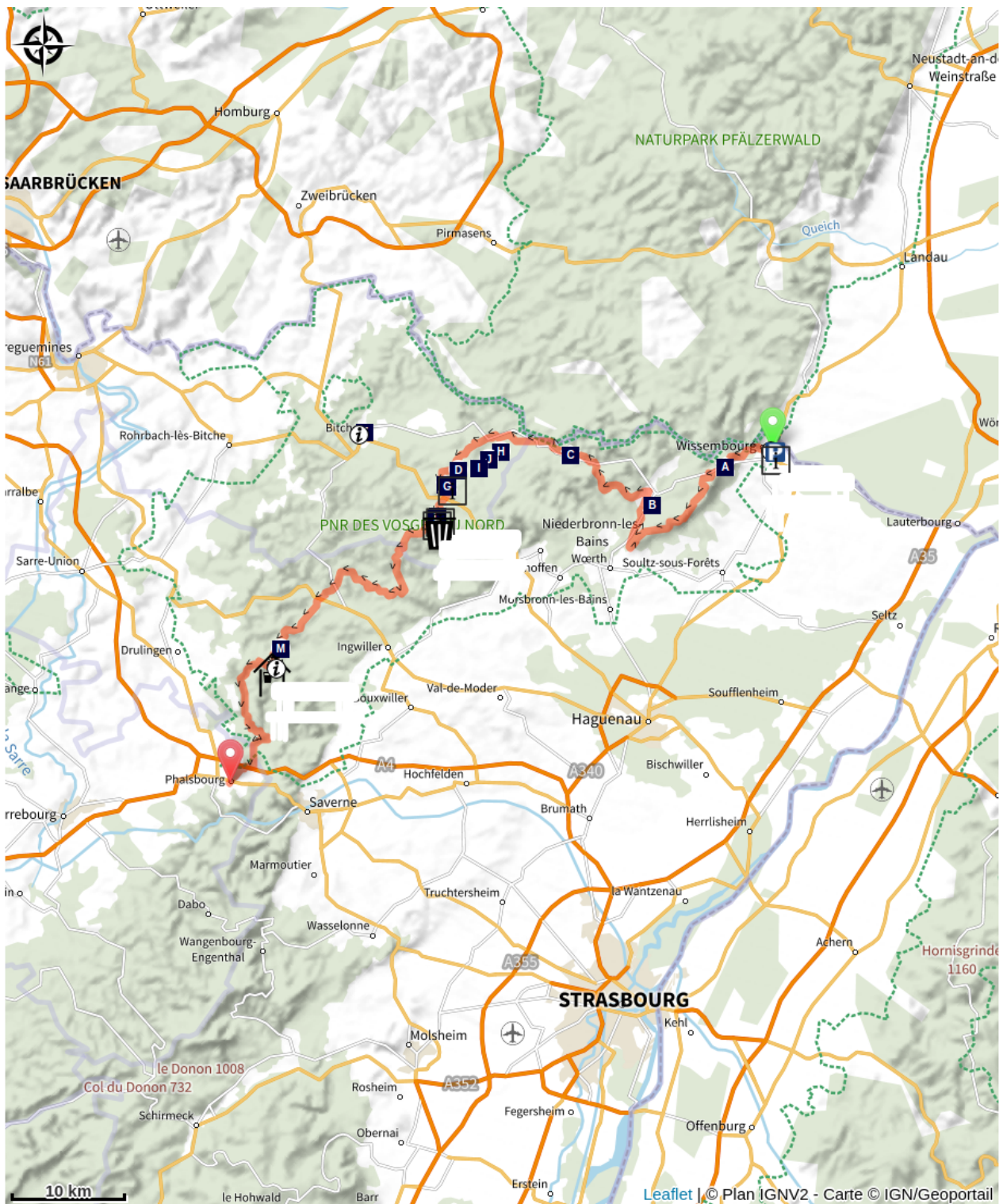
De Wissembourg à Phalsbourg, le GR532 rejoint deux places militaires d'exception, l'une moyen-âgeuse et la seconde imaginée par Vauban. C'est un voyage dans l'histoire des Vosges du Nord entre guerre, religion, tradition et savoir-faire.






Balisé d'un rectangle jaune sur l'ensemble de l'itinéraire, la forêt, notre océan vert, rythmera votre découverte.






Étapes :

- 1.** GR®532 : étape 1 de Wissembourg à Goersdorf
21.4 km / 638 m D+ / 7 h 12
- 2.** GR®532 : étape 2 de Goersdorf à Obersteinbach
13.4 km / 0 m D+ / 6 h
- 3.** GR®532 : étape 3 d'Obersteinbach à l'Etang de Hanau
18.0 km / 399 m D+ / 6 h
- 4.** GR®532 : étape 4 de l'Etang de Hanau à Lichtenberg
13.9 km / 554 m D+ / 4 h 36
- 5.** GR®532 : étape 5 de Lichtenberg à La Petite Pierre
22.3 km / 549 m D+ / 7 h
- 6.** GR®532 : étape 6 de La Petite Pierre à Phalsbourg
20.8 km / 554 m D+ / 6 h 45


Sur votre route...



-  Abris du col du Pigeonnier (A)
-  Üte des lavandières - Obersteinbach (C)
-  Jardin pour la Paix (E)
-  Étang de Hanau (G)
-  Château fort de Rothenbourg (I)

-  Four à chaux de Lembach (B)
-  Barre rocheuse de l'Erbsefels (D)
-  Tourbière de Hanau (F)
-  Rocher du Pilsfels (H)
-  Rocher de l'Abrahamfels (J)

 Château fort de Ramstein (K)
 Rocher de Rappenfels (M)

 Souterrain du Ramstein (L)

Toutes les informations pratiques

Comment venir ?

Transports

Gare SNCF de Wissembourg

TRAIN

- ligne TER Strasbourg - Wissembourg
- ligne Deutsche Bahn vers Mayence

AUTOCAR

- Arrêt de bus ligne "Fluo Grand Est" devant la gare SNCF
www.fluo.eu - site des déplacements en Région Grand Est
- Arrêt de bus réseau allemand « VRN » (Verkehrsverbund Rhein Neckar) devant la gare SNCF - www.bahn.de - www.vrn.de - www.kvv.de

Gare SNCF de Wingen-sur-Moder

- ligne TER Strasbourg - Sarreguemines - Sarrebruck

Gare SNCF de Lutzelbourg (en continuant sur le GR532 après Phalsbourg)

- ligne TER Strasbourg - Nancy
- ligne TER Strasbourg - Metz
- ligne TER Strasbourg - Sarrebourg

AUTOCAR à Phalsbourg

Réseau Fluo GrandEst : www.fluo.grandest.fr/cars-fluo/

- Lignes n°143 - Dabo - Phalsbourg
- Ligne n°150 - Phalsbourg - Lutzelbourg - Sarrebourg
- Ligne n°160 - Lutzelbourg - Dabo - Sarrebourg
- Ligne n°410 - Sarre-Union - Phalsbourg - Saverne

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Réserves biologiques

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact :

Email : contact@parc-vosges-nord.fr Tél. : 03 88 01 49 59

Situées au cœur du Parc naturel régional, les Réserves Biologiques des Vosges du Nord protègent des écosystèmes forestiers exceptionnels marqués par le grès rose et les tourbières. Elles constituent des laboratoires à ciel ouvert où la biodiversité, des pics forestiers au lynx boréal, évolue sans intervention humaine majeure. Ces zones refuges garantissent la préservation de paysages sauvages et de vieilles forêts indispensables à l'équilibre écologique du massif. En intégrant le réseau mondial des réserves de biosphère de l'UNESCO, elles illustrent un engagement fort pour la sauvegarde du patrimoine naturel alsacien et mosellan.

Arrêtés préfectoraux de protection de biotope : Oiseaux rupestres de Moselle

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact :

Email : contact@parc-vosges-nord.fr Tél. : 03 88 01 49 59

Cet arrêté préfectoral crée une zone de protection de 95,47 hectares au cœur des forêts domaniales de la Moselle pour préserver des oiseaux rares comme le faucon pèlerin, le grand corbeau et le hibou grand-duc. Afin d'assurer la quiétude de ces espèces sensibles, les activités sportives, la photographie et les travaux forestiers y sont strictement encadrés, voire interdits durant la période de nidification (du 1er février au 31 juillet). Le site englobe neuf secteurs remarquables, tels que l'Erbsenfelsen ou le Rocher des Sioux, où la préservation de la biodiversité prime sur les loisirs de plein air.

Réserve naturelle nationale des rochers et tourbières du Pays de Bitche

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact :

Email : contact@parc-vosges-nord.fr Tél. : 03 88 01 49 59

Située en Moselle, cette réserve protège un paysage fascinant où se côtoient d'impressionnants rochers de grès rose et des tourbières fragiles aux allures de toundra.

C'est un véritable sanctuaire pour une biodiversité rare, abritant des plantes carnivores et des espèces reliques de l'époque glaciaire.

Le site offre des sentiers de découverte permettant d'admirer ces écosystèmes uniques tout en sensibilisant à la préservation de cet équilibre naturel délicat.

C'est une destination incontournable pour les amoureux de nature sauvage et de géologie spectaculaire au cœur du Parc naturel régional des Vosges du Nord.

Créée en 1998, cette réserve naturelle est constituée de rochers et de tourbières dans un environnement de hêtraies-chênaies acidiphiles et de forêts de pins sylvestres.

Arrêtés préfectoraux de protection de biotope : Eglise Protestante De Baerenthal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact :

Email : contact@parc-vosges-nord.fr Tél. : 03 88 01 49 59

Voici une présentation de l'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB) concernant l'église protestante de Baerenthal :

Ce dispositif réglementaire protège spécifiquement les combles et le clocher de l'édifice, qui abritent une colonie de reproduction majeure de Grands Murins et de Vespertilions à oreilles échancrées. L'arrêté garantit la tranquillité de ces espèces protégées en interdisant toute intrusion humaine ou modification lumineuse durant la période critique de mars à octobre. Ce sanctuaire niché au cœur du village de Baerenthal démontre l'importance des bâtiments anciens comme relais de biodiversité au sein du corridor écologique des Vosges du Nord. En sécurisant ce site de mise bas, la préfecture assure la survie à long terme de ces populations de chauves-souris, indispensables à la régulation naturelle des insectes en zone forestière.

Réserve nationale de chasse et de faune sauvage de La Petite Pierre

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact :

Email : contact@parc-vosges-nord.fr Tél. : 03 88 01 49 59

Véritable sanctuaire de 2 700 hectares géré par l'Office français de la biodiversité, cette réserve est dédiée à l'étude et à la préservation de la grande faune forestière

des Vosges du Nord. Elle constitue un site de référence mondial pour le suivi du cerf élaphe, du chevreuil et du sanglier dans leur habitat naturel de grès et de hêtraie-sapinière. Ce territoire préservé sert également de zone de quiétude essentielle pour le maintien de populations animales denses et pour la recherche scientifique sur les équilibres sylvo-cyanegetiques. Au-delà de sa mission technique, elle protège des paysages emblématiques où la nature sauvage s'exprime avec une force et une sérénité remarquables.

Réglementation dans la réserve :

Afin de préserver la quiétude de la réserve, l'arrêté préfectoral du 1er mars 2005 réglemente différentes activités :

Tout acte de chasse est interdit ;

L'accès aux véhicules à moteur est interdit à l'exception des véhicules de l'Etat ou de secours, des gestionnaires et des propriétaires des terrains enclavés ;

L'accès à pied, en vélo ou à cheval est seulement autorisé de jour et sur les itinéraires balisés à cet effet ;

Les chiens doivent être tenus en laisse et circuler sur les sentiers balisés ;

Le camping et le bivouac sont interdits ;

L'usage de source sonore est interdit ;

L'allumage de feu est interdit.

Arrêtés préfectoraux de protection de biotope : Rochers Du Rehbach

Période de sensibilité :

Contact :

Email : contact@parc-vosges-nord.fr Tél. : 03 88 01 49 59

Arrêtés préfectoraux de protection de biotope : Souterrains Du Ramstein

Période de sensibilité :

Contact :

Email : contact@parc-vosges-nord.fr Tél. : 03 88 01 49 59

Situés à proximité des ruines du château éponyme à Baerenthal, ces souterrains creusés dans le grès constituent un site d'hibernation majeur pour plusieurs espèces de chauves-souris menacées. L'arrêté protège la tranquillité de ce gîte hivernal en interdisant formellement l'accès aux cavités durant la période de léthargie des chiroptères, de l'automne au printemps. Ce milieu souterrain offre une hygrométrie stable et une protection contre le gel, conditions vitales pour la survie du Grand Murin et du Petit Rhinolophe. En sécurisant ce site niché dans un environnement forestier préservé, cette mesure renforce le réseau de corridors écologiques essentiels à la biodiversité du Pays de Bitche.

Arrêtés préfectoraux de protection de biotope : Forêt de Hanau Mouterhouse Sturzelbronn Goendersberg

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact :

Email : contact@parc-vosges-nord.fr Tél. : 03 88 01 49 59

Ce vaste ensemble forestier de grès des Vosges du Nord est protégé pour sa richesse exceptionnelle en milieux humides, incluant tourbières, étangs oligotrophes et ruisseaux acides. L'arrêté préfectoral vise spécifiquement la préservation d'espèces emblématiques comme la Cigogne noire, le Grand Tétras (historiquement) et des plantes rares telles que les droséras. La réglementation encadre les activités sylvicoles et les usages de loisirs afin de maintenir l'intégrité de ces zones de quiétude indispensables à la faune sauvage. Ce biotope complexe, marqué par une forte naturalité, constitue l'un des cœurs de nature les plus sauvages et les mieux préservés du massif vosgien.

Lieux de renseignement

Office de Tourisme de Hanau - La Petite Pierre

2A rue du Château, 67290 La Petite-Pierre

tourisme@hanau-lapetitepierre.alsace

Tel : +33 (0)3 88 70 42 30

<http://www.tourisme.hanau-lapetitepierre.alsace/>



Office de Tourisme de l'Alsace Verte - Bureau d'information de Wissembourg

2 place du Saumon, 67160 Wissembourg

tourisme@alsace-verte.com

Tel : +33 (0)3 88 94 10 11

<https://www.alsace-verte.com/#ot>



Office de Tourisme du Pays de Bitche

2 avenue du Général De Gaulle, 57230 Bitche

contact@tourisme-paysdebitche.fr

Tel : +33 (0)3 87 06 16 16

<http://www.tourisme-paysdebitche.fr/>



Sur votre route...



Abris du col du Pigeonnier (A)

Abris et refuge du Club Vosgien au col du Pigeonnier



Four à chaux de Lembach (B)

Ouvrage de la Ligne Maginot construit entre 1930 et 1935. Son nom "Four à Chaux" provient du lieu-dit sur lequel il se trouve. Les 580 soldats l'occupent de 1938 au 01 juillet 1940, date à laquelle le Haut-Commandement français leur donne l'ordre de sortir. Après restauration, il a été ouvert au public en 1983. Les visiteurs découvrent, sous 20 à 30 mètres de pierre calcaire : un casernement, un bloc opératoire, un poste de commandement, un bloc de combat (sur un total de 6) équipé d'une tourelle éclipable munie de canons, un plan incliné, etc....

(Visite guidée uniquement - env. 1h30 - 1,5 km à pied - température de 13° constante)

Pour plus d'infos (www.lignemaginot.fr)

Crédit : SYCOPARC



Üte des lavandières - Obersteinbach (C)

Les Ütes de la Traversée du Massif des Vosges sont une invitation à la halte et à la découverte de paysages emblématiques des Vosges du Nord. A faire l'une après l'autre ou en suivant le rectangle rouge du GR®53 de Wissembourg à Saverne.



Barre rocheuse de l'Erbsefelsen (D)

Il s'agit d'une muraille de grès à la base fortement érodée de 25 à 30 m de haut sur près de 450 m de long, située sur l'Erbsefelsen. Caractérisée par une grande arche de 12 m de large pour 8m de haut, elle est un site privilégié pour la nidification du faucon pèlerin et du grand corbeau.

AVERTISSEMENT : Ce site est protégé ! De février à début juillet, éviter de s'approcher du rocher pour préserver la nidification du faucon pèlerin. Merci de respecter les restrictions d'accès si mentionnées localement.

Crédit : <http://vers-le-vent.blogspot.fr/>



Jardin pour la Paix (E)

Ce jardin, créé en 2003, se veut être l'engagement d'un engagement d'avenir. Sur 500m, une succession de différents jardins ouverts, ayant chacun une histoire et une ambition propres, s'articulent autour d'une promenade belvédère, formant ainsi un univers floral associant verre, cristal, plantes rustiques, fer forgé... Il s'inscrit dans le prolongement du festival Jardins en Troc.

Crédit : SYCOPARC



Tourbière de Hanau (F)

Cette tourbière fait partie de la Réserve Naturelle des Rochers et Tourbières du Pays de Bitche. Les tourbières, originales en Europe occidentale, sont des zones humides très fragiles abritant une flore remarquable comme le droséra, de petites plantes carnivores ou les sphaignes, des mousses qui peuvent, comme une éponge, absorber une quantité importante d'eau. On y retrouve également bon nombre de libellules et de batraciens.

Crédit : PNRVN - A.Serylo



Étang de Hanau (G)

Comme tous les étangs des Vosges du Nord, l'étang de Hanau n'est pas d'origine naturelle, il a été créé par l'homme. Son origine n'est pas très bien connue. Il apparaît pour la première fois sur des cartes de la deuxième moitié du 18^e siècle. Il doit son nom au Comte de Hanau-Lichtenberg, seigneur du Comté du même nom dont le ban communal de Philippsbourg sur lequel est situé l'étang faisait partie jusqu'au 18^e siècle. Il a servi à alimenter un moulin.

Crédit : T. Bichler



Rocher du Pilsfels (H)

Rocher du Pilsfels

Crédit : Guy Schnell - <http://www.randoalsacevosges.com>



Château fort de Rothenbourg (I)

Le château remonterait au 9^e siècle. Il faisait partie en 1353 du Comté de Bitche avant de devenir un repaire pour chevaliers-brigands, ce qui lui valut d'être ravagé par la milice strasbourgeoise. Il est en ruines depuis le 16^e siècle. En 1938, il fut intégré au système de défense passive de la Ligne Maginot et fut occupé par les troupes jusqu'en 1940, mais ne connu pas le combat.

Crédit : SYCOPARC



Rocher de l'Abrahamfels (J)

Rocher de l'Abrahamfels

Crédit : Guy Schnell - <http://www.randoalsacevosges.com>



🏰 Château fort de Ramstein (K)

Construit à la fin du 13^e siècle par les sires de Winstein, le Château de Ramstein était destiné à contrôler ou interdire l'accès de la Vallée de la Zinsel. Mais durant le 14^e siècle, les seigneurs de Ramstein transformèrent leur château en véritable repère de brigands, pillant et rançonnant la région entière. Devant cette situation, les Strasbourgeois aidés de leurs alliés bernois organisèrent une expédition punitive contre la forteresse et la détruisirent en 1335.

Crédit : PNRVN - A.Serylo



🦇 Souterrain du Ramstein (L)

Ces anciens souterrains militaires ont servi d'abri aux habitants de Baerenthal durant les combats de l'hiver 1944-45. Constitués de deux galeries parallèles reliées entre elles par quatre galeries plus courtes, leurs entrées sont fermées depuis 1990 par des grilles spéciales « chauve-souris ». En effet, la température et l'humidité pendant l'hiver y sont favorables à l'hibernation de ces animaux. 11 espèces différentes y ont été observées.

Crédit : PNRVN - A.Serylo



🗿 Rocher de Rappenfels (M)

Les mouvements géologiques de la déformation des Vosges ont provoqué de nombreuses fractures dans le grès. Des compartiments entiers se sont séparés provoquant des failles ou simplement des diaclases à travers lesquelles l'eau de ruissellement s'infiltré, agrandit les fissures au cours du temps, aboutissant à des détachements de pans entiers. Au sommet, les compartiments de grès restent encore en place formant de magnifiques pitons ruiniformes aux parois verticales ou même surplombantes.

Crédit : R.Letscher